

Sociologie des professions techniques

André Grelon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20095>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2010

Pagination : 451-452

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

André Grelon, « Sociologie des professions techniques », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2010, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20095>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

EHESS

Sociologie des professions techniques

André Grelon

André Grelon, *directeur d'études*

Sociologie des professions techniques

- 1 DIFFÉRENTES caractéristiques du fonctionnement concret des groupes professionnels ont été examinées au cours de cette année. L'accent a été mis notamment sur les réorganisations et reconfigurations des groupes en liaison avec les transformations de l'environnement économique et social et les modalités de coopération/concurrence avec d'autres groupes professionnels. Le cas de la profession infirmière est exemplaire d'un tel processus. Dotée d'un ordre, réglementée, s'inscrivant dans un marché du travail fermé – ce qui en fait une profession au sens fonctionnaliste le plus traditionnel – elle n'en rencontre pas moins difficultés liées à l'évolution générale des rapports entre médecine et société, mais aussi plus prosaïquement aux politiques de santé et d'encadrement budgétaire. Même un groupe professionnel comme celui des directeurs d'hôpitaux qu'on peut considérer comme une profession statutaire classique à la française est victime de la transformation du système de santé avec l'adoption d'un nouveau management public qui provoque un affaiblissement du statut et une individualisation des parcours professionnels, au point qu'on peut faire l'hypothèse d'une disparition de la profession en tant que telle. Une étude sur les médecins libéraux français complète cette réflexion sur les professions de santé : elle met en évidence l'impact des fluctuations du numerus clausus, de la localisation quant à l'installation, et des revalorisations tarifaires sur les honoraires médicaux qui sont un bon instrument de mesure pour montrer les différenciations entre générations de médecins avec un écart qui peut atteindre 20 % entre les cohortes examinées.
- 2 Si des professions réglementées se perçoivent comme atteintes par les bouleversements socio-économiques, d'autres groupes professionnels se sentent directement menacés dans

leur existence même, tels les marins pêcheurs confrontés à la crise écologique de la surpêche et aux mesures drastiques de l'Union européenne de réduction du nombre de bateaux qui entraînent mécaniquement une baisse des effectifs des marins pêcheurs, mais aussi des métiers qui y sont associés. D'une façon plus générale, est-ce la fin du modèle des groupes professionnels comme mode pertinent d'organisation du travail ? On peut ainsi analyser la forme gestionnaire des conduites des organisations contemporaines dont les dispositifs sont en pleine expansion. De tels modes qui seraient dus aux nouvelles exigences du capitalisme contraindraient les salariés dans des logiques fragilisant les collectifs de travail, visant même à leur disparition pour ne s'adresser qu'à des acteurs isolés inscrits dans des normes et règles cohérents et univoques. Si les enquêtes de terrain montrent bien une déstructuration des cadres collectifs de la relation d'emploi qui peuvent conduire à une dégradation des conditions de travail face à des logiques managériales fondées sur des considérations financières, les acteurs disposent malgré tout de marges d'action, car les organisations et spécialement l'entreprise sont toujours vouées, presque par « nature », à une certaine forme d'incohérence : l'organisation reste floue qui nécessite une adaptation constante. Il se reconstitue donc des collectifs de travail dans une tension permanente car il s'agit d'un processus constant.

- 3 Ce type de considération mène à une réflexion plus théorique sur une redéfinition de ce que serait une sociologie des professions fondée sur une analyse historique mais prenant en compte les transformations contemporaines, et impliquant pour les chercheurs une redéfinition de leurs outils et de leurs méthodes qui dépasse les débats sur la confrontation entre les deux paradigmes classiques du fonctionnalisme et de l'interactionnisme.
- 4 On a également accueilli Maria Malatesta, professeure à l'Université de Bologne, professeure invitée à l'EHESS, qui a donné trois conférences sur les « professions techniques et comptables en Europe », « Femmes et professions libérales en Italie et en France », « Atlas des professions européennes – projet de recherche », travaux qui s'inscrivaient directement dans la problématique du séminaire.

INDEX

Thèmes : Sociologie